



## Révision du PLAN LOCAL D'URBANISME



### 7.2.3 Note sanitaire et traitement des déchets

PLU approuvé par délibération du conseil municipal en date du 10 janvier 2023





## 1- Assainissement

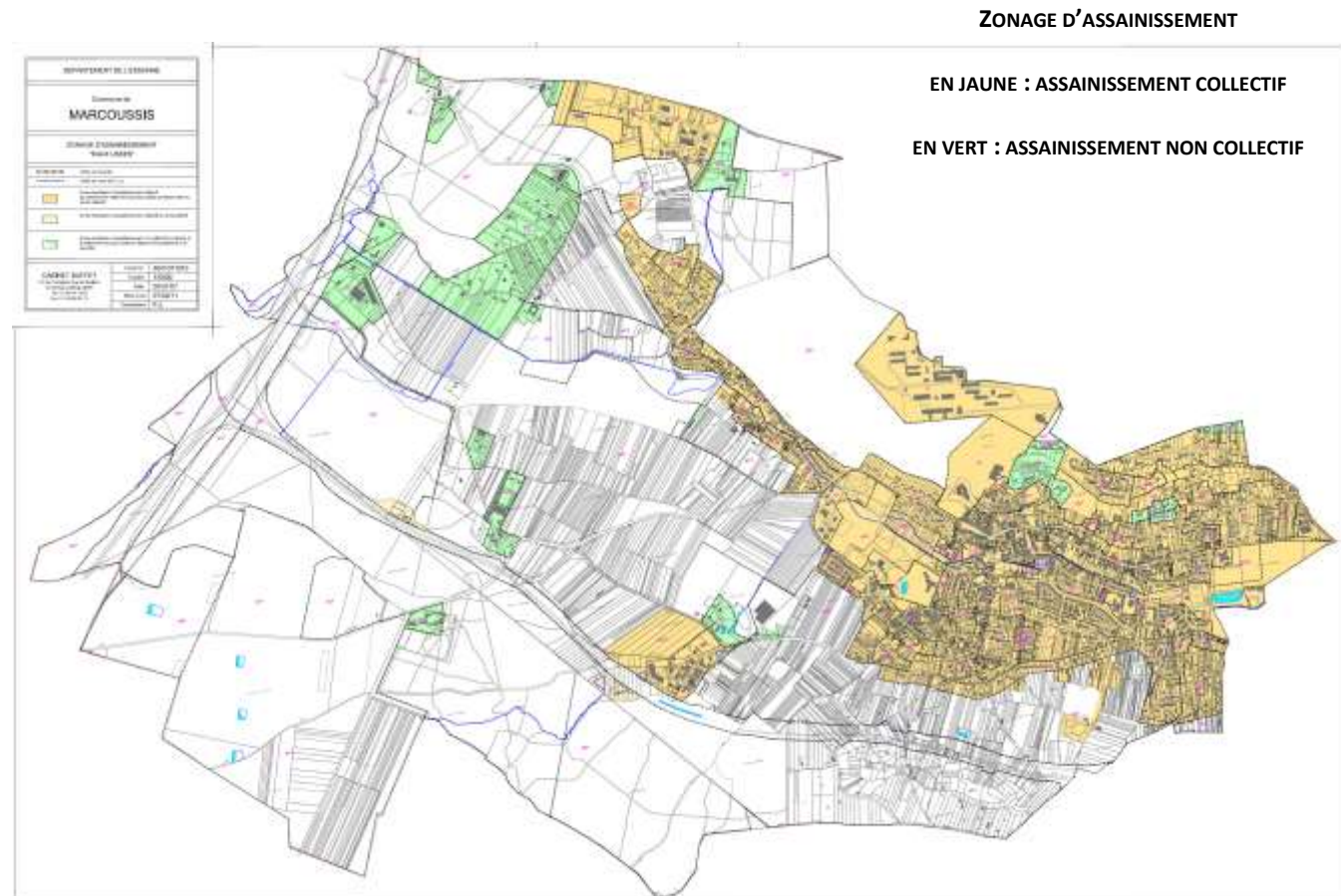
La commune de Marcoussis dispose d'un réseau de collecte de type séparatif (eaux usées, eaux pluviales).

**Les eaux usées** du bourg sont collectées par le réseau communal puis gagnent le réseau intercommunal via le collecteur principal longeant la Sallemouille. Les eaux usées sont ensuite traitées à la station d'épuration de Valenton.

Les eaux usées de la ZI du Fond des Prés sont traitées de façon indépendante par une mini-station d'épuration, de type boues activées, d'une capacité de 300 équivalent-habitants.

Les secteurs actuellement non desservis par le réseau séparatif d'eaux usées fonctionnent selon le mode d'assainissement à la parcelle (assainissement non collectif ou "autonome").

Les eaux pluviales sont quant à elles collectées par un réseau de collecteurs et de fossés rejoignant la Sallemouille. Une trentaine d'exutoires d'eaux pluviales a été recensée à Marcoussis.



D'autre part, il existe çà et là des collecteurs unitaires et des collecteurs privés dont le linéaire a une ampleur limitée. Il est à noter que les règles d'assainissement communal sont dictées par le règlement d'assainissement du Syndicat mixte de la Vallée de l'Orge Aval (S.I.V.O.A.)

Le réseau d'eaux usées de la commune de Marcoussis est composé de différents collecteurs desservant quatre grands bassins d'apport. De plus, le réseau d'assainissement d'eaux usées est essentiellement gravitaire.

Plus étendu que le réseau d'eaux usées, le réseau d'**eaux pluviales** n'en est pas moins le doublon pour la majeure partie des bassins d'apports décrits précédemment. Le réseau d'eaux pluviales est constitué d'un ensemble de collecteurs pluviaux dont les canalisations ont un diamètre qui varie de Ø 300 à Ø 800 mm. L'exutoire privilégié du réseau d'eaux pluviales est matérialisé par la rivière Sallemouille.

#### **Le réseau d'assainissement non collectif**

Plusieurs secteurs sont actuellement non desservis par le réseau d'assainissement communal d'eaux usées. Ces secteurs correspondent à des rues ou ruelles, des écarts ou lieux-dits situés en périphérie du centre bourg et pour lesquels l'extension du réseau d'assainissement n'a pas été réalisée, ceci pour des raisons techniques et/ou budgétaires à la vue du linéaire de canalisations à créer ou pour des raisons de programmation et de planification de travaux. Techniquement, l'aptitude d'un sol aux techniques d'assainissement "autonome" est directement liée à ses principales caractéristiques pédologiques : la profondeur, l'excès d'eau, la texture du sol.

Au total, près de 234 habitations ou logements ne sont actuellement pas desservis ou raccordés au réseau d'assainissement collectif existant. Il existe un projet d'extension du réseau à l'ouest de la Commune

**L'étude du zonage d'assainissement de janvier 2010 précise : « qu'afin que chaque propriété puisse accueillir dans de bonnes conditions le dispositif d'assainissement individuel, il est recommandé que toute parcelle habitable ou constructible de la zone destinée à l'assainissement autonome dispose au minimum de 600 m<sup>2</sup> de surface. »**

## 2- Gestion des déchets

La commune est indépendante, elle n'est adhérente d'aucun syndicat de collecte ou de traitement. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, elle intégrera le SIREDOM pour le traitement du tri sélectif (verre, papier, emballages). La commune a également passé une convention avec le SIREDOM concernant l'accès aux déchetteries et la prise en charge du traitement des déchets déposés par les administrés.

### - La Collecte

#### *Ramassage sélectif des déchets*

Ce service est assuré par la société Europe Service Déchets, ayant son siège à Viry Chatillon.

La prestation porte sur la collecte et le transport des déchets vers les sites de traitement sous contrat.

Les déchets sont présentés selon les modalités suivantes :

- les ordures ménagères en sacs ou en poubelles, fournis par l'administré,
- les déchets verts sont présentés en sacs ouverts (déchets de tontes de pelouses...) ou en fagots pour les branchages,
- le tri sélectif est présenté en caissettes ou en containers, la collecte du papier et des emballages est en flux, papier et emballages peuvent être mélangés dans la caissette ou le container jaune,
- Les encombrants ramassés directement dans les foyers sur rendez-vous.

#### *Fréquence et type de collecte en porte à porte*

Type de déchets	Fréquence
Ménagers hors sélectif	2 fois par semaine (mardi et vendredi)
(emballages, papier) caissettes jaunes	1 fois par semaine (jeudi)

Verre : Caissette verte	Tous les 15 jours (jeudi)
Objets Encombrants	collecte sur appel
Déchets verts	1 fois par semaine d'avril à novembre (lundi)

La collecte se fait en porte à porte et au niveau de points d'apports volontaires répartis sur la commune pour le verre et le papier.

La zone industrielle du Fond des Prés et le Parc d'activités de la Fontaine de Jouvence sont collectés au titre des ordures ménagères et des encombrants. La Zone industrielle du Fond des Prés est également pourvue d'une colonne verre, à l'exception de 5 entreprises qui sont exonérées de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

***Points d'apports volontaires***

Lieu	Colonne verre	Colonne papier
Stade de l'Etang Neuf	2	1
Stade du Moulin	1	0
Parking du Parc des Célestins	4	0
Rond-point IV de France	1	1
Zone d'activités du Fond des Prés	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>3</b>

## ***Déchetteries***

Les administrés de Marcoussis peuvent accéder à la déchetterie de Nozay ainsi qu'à toutes les déchetteries du SIREDOM. Pour ce faire, ils doivent d'abord demander en mairie un badge sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les horaires d'ouverture et la proximité de la déchetterie de Nozay doivent inciter les dépôts volontaires. Ce service est ensuite facturé à la commune par le SIREDOM.

### **- Le traitement**

#### ***Localisation des traitements***

Les déchets sont traités selon leur nature dans différents centres de traitement :

<b>Type de déchets</b>	<b>Lieu de traitement</b>
Ménagers hors sélectif	CEL (Vert le Grand)
Papiers	SIREDOM (Vert le Grand)
Verre	SIREDOM (Vert le Grand)
Flux	SIREDOM (Vert le Grand)
Objets encombrants	CEL (Vert le Grand)
Encombrants des dépôts sauvages (ramassés par les services de la ville)	CEL (Vert le Grand)
Déchets verts (particuliers et services de la ville)	ZYMOVERT (Limours)

### ***Ordures ménagères et encombrants***

La prestation, concernant le traitement des ordures et des encombrants, est assurée par la société CEL, depuis juillet 2007, dont le siège social est situé à Vert le Grand. Ces déchets sont collectés par ESD et envoyés vers le site de Vert le Grand. Les ordures ménagères sont enfouies et les encombrants sont triés avec récupération de matériaux réutilisables (ferrailles, bois palettes, caisses d'emballages résineux, bois tout venant, gros cartons).

Les encombrants collectés dans les dépôts sauvages par les services techniques sont dirigés vers le centre d'enfouissement de Vert le Grand.

### ***Déchets verts***

Le traitement est assuré par un contrat dont le titulaire est la société Zymovert située à Limours. Il concerne le traitement du ramassage des tontes de gazon, des feuilles, des branchages. Ces déchets sont hachés et compostés en vue de fabriquer du terreau.

Les déchets verts du service Espaces verts et du service des sports de la ville sont également traités à Zymovert.

### ***Tri sélectif***

Les déchets issus du tri sélectif sont amenés au centre de tri de Vert le Grand, la commune a pour cela signé une convention en tant que commune cliente avec le SIREDOM, qui assure le traitement du tri sélectif issu de la collecte en porte à porte mais également le traitement des colonnes verres et papier dispersées sur le territoire. Ce tri concerne les verres (bouteilles et flacons, les pots et les bocaux sans les bouchons ou les couvercles), les papiers (journaux-magazines, annuaires, les prospectus et les papiers d'écriture), les emballages (bouteilles plastiques, briques alimentaires, les objets en métal, les cartons d'emballage).

Les journaux, magazines et emballages sont collectés ensemble et triés ensuite sur le site de traitement. Vert le Grand est devenu un site de transfert.

Une communication sur le tri est régulièrement insérée dans La Gadanine et dans le journal ainsi que sur le site Internet de la commune.



- Analyse des tonnages produits sur la ville

	Ordures ménagères	Encombrants	Verre	Déchets verts	papier / magazine	Total déchets	Total recyclés
2009 (poids exprimé en tonnes)	2 479,75	150,27	176,96	685,52	312,52	3 805,02	1175
2010 (poids exprimé en tonnes)	2 409,02	119,7	192,22	762,99	382,44	3 866,37	1337,65
Evolution des tonnages entre 2009 et 2010	-2,85%	-20,34%	8,62%	11,30%	22,37%	1,61%	<b>13,84%</b>
Production en Kg/hab/an - année 2009	320,55	19,42	22,87	88,61	40,40	491,86	151,89
Production en Kg/hab/an - année 2010	311,40	15,47	24,85	98,63	49,44	<b>499,79</b>	172,91

RECAPITULATIF DES TONNAGES ET DE LA PRODUCTION DE DECHETS EN KG/HABITANTS/AN AU COURS DE L'EXERCICE – COMPARAISON AVEC L'ANNEE 2009

Nombre d'habitants 7736

La production de déchets présente une augmentation générale des tonnages de 1,61 % par rapport à 2009.

En 2010, le ratio par habitant est de 50 kg / an pour le tonnage traité en verre PP ; PAV ; journaux magazines PAV.

En moyenne, un marcoussisien génère 500 kilos de déchets tous type (Ordures Ménagères ; encombrants, verre, papier / magazine).

D'après les 6 échantillonnages du SIREDOM, la qualité du tri reste néanmoins à améliorer et a très peu évolué par rapport à 2009.

D'une manière générale, le taux de refus est passé de 21 % à 19 % entre l'année 2009 et l'année 2010. Le tri semble être sensiblement mieux pris en compte

	Janvier	Mars	Mai	Juillet	Septembre	Novembre	Moyenne 2009
% Emballages	55,27%	44,50%	43,69%	35,80%	33,00%	40,65%	42,05%
% Papier	29,59%	38,16%	32,20%	24,13%	55,93%	41,99%	36,79%
% Refus	15,15%	17,33%	24,11%	40,07%	11,07%	17,36%	21,16%

	Moyenne 2010
% Emballages	41,11 %
% Papier	36,29 %
% Refus	19,18 %

**a. Analyse des apports en déchèteries**

Les apports en déchèterie sont importants. On note une augmentation de 24 % des tonnages de 2009 à 2010

Type de flux	Déchetterie						Déchets dangereux des ménages	Bois	Tonnages annuels
	Cartons	Déchets verts	Gravats	Ferrailles	Tout venant	Poids total			
<b>poids collecté (tonnes) en 2010</b>	5,23	136,28	303,46	27,69	685,3	0,248	3,61	<b>1161,818</b>	
<b>poids collecté (tonnes) en 2009</b>	3,85	169,54	333,06	24,84	387,38	13,11	3,11	<b>934,89</b>	
% évolution des tonnages par flux entre 2009 et 2010	-35,84%	19,62%	8,89%	-11,47%	-76,91%	98,11%	0,61%	<b>-24,27%</b>	

**RECAPITULATIF DES TONNAGES APPORTES EN DECHETERIES- COMPARAISON AVEC L'ANNEE 2009**

**b. Autres déchets collectés par les services de la ville**

	Poids 2009 (tonnes)	Poids 2010 (tonnes)	Evolution des tonnages (%)
Déchets verts issus de l'activité du service Espaces verts et du service des sports	66,41	65,02	-2,09 %
Nettoyage des dépôts sauvages sur le territoire communal	219,50	118,88	-45,84 %

Le service espaces verts voit sa quantité de déchets se stabiliser. Les dépôts sauvages semblent réduire pour autant. Ce chiffre n'est pas très significatif puisque n'est pas pris en compte la benne communale de dépôts.